



# FLASH INFOS

## Châtenay-sur-Seine

L'information sur la vie municipale

### Vie municipale

#### **Aménagement de la bibliothèque municipale Lydia Tonnellier :**

Les travaux d'aménagement de la bibliothèque ont continué ces dernières semaines. Les livres y ont été installés. Nous devons encore recevoir d'autres ouvrages de la Médiathèque du Mée sur Seine. Dorénavant un panel très large de livres sont empruntables.

Pour poursuivre la modernisation de celle-ci, la fibre et un point informatique vont être installés prochainement. Le poste informatique sera en libre accès pour les adhérents de la bibliothèque et de la maison des associations. Cet outil pourra être utilisé pour des recherches ou des formalités administratives.

Aussi, depuis le 1<sup>er</sup> mars, la bibliothèque est ouverte les mercredis de 14h30 à 17h30 et un compte Facebook a été créé « Bibliothèque Lydia Tonnellier ».

Nous vous rappelons que la bibliothèque reste ouverte au public, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur : lavage des mains à l'entrée, port du masque obligatoire à partir de 11 ans. Les documents rendus font l'objet d'une mise en quarantaine pour une durée d'une semaine, les lieux sont aérés et désinfectés régulièrement.

#### **Travaux :**

Un diagnostic avait permis d'établir que la cour de l'école primaire « les Châtaigniers » remettait en cause la sécurité des enfants. En effet, les châtaigniers étaient malades et le bitume de la cour abîmé, à certains endroits, devenaient dangereux pour les élèves.



Ce projet de réfection a été mené et suivi en partie par Benjamin Hudebine et Cédric Lenoir, conseillers municipaux. Après différentes réunions organisées avec des entreprises du BTP, un projet de réaménagement a vu le jour et un dossier de demande de subvention a pu être déposé auprès du Conseil départemental.

Les deux semaines de vacances scolaires ont été le moment idéal pour entreprendre ces travaux ! Tous les arbres ont donc été abattus et le revêtement a été refait.



Nous en avons profité pour également faire réaliser des marquages au sol et avons pu en faire réaliser trois supplémentaires dans l'école maternelle « les Pinaguêts ». Tous ces travaux, réalisés par des sociétés extérieures, sont financés par la municipalité et bénéficient d'une subvention à hauteur de 65% par le Département de Seine-et-Marne.



Par ailleurs, le devant de la place de la Mairie a aussi été repensé et aménagé de façon à laisser plus de marge de manœuvre pour le bus scolaire du RPI. Ce point était aussi un point de sécurité qui avait été relevé à plusieurs reprises par les chauffeurs de la société de transport.



#### **Entretien et petits travaux communaux :**

- Les travaux de l'école primaire ont donné lieu à une campagne de rebouchage des trous de la voirie. En effet, la société ayant réalisé les travaux nous a donné le reste de l'enrobé non utilisé. Les agents communaux ont comblé l'ensemble des nids de poule des différentes rues du village et sur la route du Plessis et Chemin des Plantes, très endommagés.



Cette opération, n'est qu'une réparation temporaire. Une grande majorité des rues sont déformées et abîmées. Nous ne pouvons malheureusement pas prévoir la réfection de toutes nos routes

- châtenaisiennes sur des échéances courtes. Il nous faut prioriser les rues les plus détériorées et établir un plan d'action en collaboration avec le Conseil Départemental pour bénéficier d'une aide financière.
- Les panneaux de signalisation pour améliorer la visibilité du parking du Bar-Restaurant Le lion d'Or ont été installés ainsi que les panneaux réglementant l'accès à la place de la Mairie aux horaires de sorties scolaires.
  - Un nettoyage du sentier des Sécherons a été réalisé. En effet, des arbres étaient tombés et bloquaient la bonne circulation dans ce chemin.
  - Les trois containers du Sirmotom de la Rue de la Poste ont été déplacés Rue de Chaupry afin de permettre la réalisation des travaux de la Rue de la Poste. A ce jour, nous sommes toujours en attente de la date de démarrage des travaux ; Ce projet a été initié sous l'ancienne municipalité, en janvier 2019, dans le cadre du plan triennal départemental. Les plans et sens de circulation qui avaient été définis sont consultables en Mairie ; Nous aurions aimé faire une réunion publique d'information et de présentation mais malheureusement la situation sanitaire ne nous le permet pas...
  - Les agents communaux ont procédé à la taille des différentes haies et des arbres sur les Places de l'Eglise et de la Mairie.



#### **Challenge « Masquez-vous » :**

Le défi organisé par le Club de l'amitié sur la confection de masques artisanaux pour le carnaval a bien fonctionné. Les photos des différentes créations sont exposées dans la salle communale des associations. De belles créations originales ont été réalisées. Nous félicitons et remercions les participants réguliers des différents challenges et concours ! 😊

#### **Travaux Seine Grands Lacs :**

Les travaux de défrichement de la renouée du Japon ont démarré. Dans le cadre de l'engagement de Seine Grands Lacs sur la restauration environnementale, des terrassements importants sont réalisés pour éradiquer cette espèce invasive. Plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes de terres sont évacuées sur différentes parcelles contaminées du site. Aussi, une bonne partie des arbres a été, déjà, arrachée sur la création des digues.

## **Solidarité, civisme et bon voisinage**

#### **Campagne de votes du Budget participatif écologique – Région Ile-de-France :**

La municipalité a déposé un dossier de demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre de la campagne « budget participatif écologique ». Notre ambition est de pouvoir se faire financer du matériel pour la mise en place de plateforme de recyclage des déchets verts. Cette subvention peut aller jusqu'à 10 000€. Cette somme nous permettrait d'acheter un broyeur de végétaux pour la plateforme de dépôt de déchets verts ; Grâce à cette machine, nous pourrions faire du compost en circuit local, la mutualiser avec nos communes voisines en leur louant ou en faisant une convention avec ces dernières.

Un des critères pour pouvoir prétendre à la subvention est d'obtenir le plus de voix possibles au vote organisé sur le site internet de la Région. Vous pouvez **voter** jusqu'au **8 mars 2021**.

Les projets qui auront obtenu le plus de voix seront déclarés lauréats jusqu'à épuisement du budget alloué pour cette campagne de budget participatif écologique.

Si vous souhaitez que notre commune puisse créer son espace de recyclage de déchets verts, nous vous encourageons à être acteurs de ce projet en vous rendant sur le site et en votant pour notre projet. Nous concédons que la procédure de vote n'est pas des plus simples mais nous pensons qu'il est important que chacun prenne un peu de son temps personnel pour voter pour la commune et nous permettre de réaliser ce projet qui pourrait être totalement pris en charge financièrement par la Région et allouer notre budget communal à d'autres dépenses.

#### **Le sort de notre projet est entre vos mains !**

##### Procédure à suivre :

1. Rendez-vous sur le lien suivant : <https://budgetparticipatif.smartidf.services/consultation/le-budget-participatif-ecologique-2eme-session/presentation/presentation-de-la-demarche>
2. Cliquez sur «  Vote des franciliens », descendez jusqu'aux 721 propositions puis cliquez sur « plan » et cliquez sur la carte sur le point bleu représentant Châtenay-sur-Seine – Achat d'un broyeur de végétaux
3. Puis votez (attention comme il s'agit d'un vote pour un dossier de subvention publique, vous devrez vous connecter via France connect)

#### **Epicerie Au p'tit commerce :**

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et d'éviter de jeter des fruits et légumes qui sont encore tout à fait comestibles, notre épicerie châtenaisienne propose des cagettes antigaspi à prix réduits. Pour plus de renseignements, vous pouvez les contacter directement au 01 64 32 34 45.